



# **CONVOCAATION ASSEMBLEE GENERALE**

## **EXTRAORDINAIRE**

Les membres de l'association **Hand Ball Hayonnais** sont conviés à l'Assemblée Générale extraordinaire qui aura lieu :

**Le Lundi 27 mai 2024 à 19h30**

**Salle du muguet**

**Espace Beoutour à Vertou**

Il sera présenté à l'ordre du jour :

- *Approbation des comptes de la saison financière 2023/2024*
- *Approbation dissolution par fusion-crétation*
- *Pouvoir pour fusion création et transfert financier*

En cas d'impossibilité de participer, il vous est possible de vous faire représenter par un autre membre de l'association, qui remettra le pouvoir au secrétaire ou président du club le 27 mai à l'AG. (Article 17 – Chaque membre ne peut présenter plus de 10 pouvoirs)

Le Président

Le 24 avril 2024 à la Haye Fouassière

-----  
**POUVOIR** : Conformément aux statuts de l'association ;

Je soussigné \_\_\_\_\_ donne pouvoir à :

- Un membre du conseil d'administration \*
- Mr ou Mme \_\_\_\_\_ \*

de me représenter et voter à l'Assemblée Générale extraordinaire du 27 mai 2024

Le \_\_\_\_\_ (bon pour pouvoir - signer) \* Rayer les mentions inutiles